

Motion CA académique de Créteil

CA du 9 janvier 2012

Omniprésent médiatiquement, Sarkozy met en avant la crise de la dette pour imposer sa politique ultra-libérale en faveur des plus riches et des entreprises. La logique des niches fiscales mises en place depuis 2002 par Sarkozy permettraient de couvrir une grande partie de la dette. La multiplication des plans et des mesures de rigueur plonge la France dans une récession durable sans que le président ne s'attaque aux causes réelles des crises qui se poursuivent depuis 2008. La crise sociale devient grave et profonde. Le chômage atteint son niveau le plus haut depuis 1999. La France compte plus de 4 250 000 chômeurs et les annonces de plan de licenciement s'accumulent. La pression et les restrictions se concentrent sur les seuls salariés : augmentation de la TVA, hausse de la cotisation des mutuelles, journée de carence, attaques contre le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, attaques contre les salaires et les pensions gel des prestations familiales, gel du point d'indice des fonctionnaires. Dernière annonce, toujours dans le même sens, la « TVA sociale » pourrait transférer les cotisations sociales des entreprises vers les individus et provoquer une nouvelle amputation du pouvoir d'achat. La politique d'action sociale s'oriente de plus en plus sur certaines catégories de personnels, il y a un vrai risque pour qu'elle soit de plus en plus réduite et ciblée, sans profiter au plus grand nombre et qu'elle serve d'alibi ou de fausse politique du pouvoir d'achat.

Evaluation Chatel

Dans l'Éducation Nationale, le ministre Chatel poursuit son œuvre de destruction des statuts avec l'annonce d'un énième projet ministériel non concerté et visant à concentrer entre les mains des seuls chefs d'établissement l'évaluation des enseignants et CPE, lesquels ne seront plus notés sur l'acte d'enseigner lui-même ou sur leurs qualités à concevoir une progression, mais seulement sur leurs réponses à des objectifs fixés préalablement selon les lubies du moment, déconnectés du public réel face à eux et de ses aspirations. Sans compter tout ce qui peut interférer dans une relation entre des personnes amenées à se côtoyer quotidiennement, et développant affinités ou inimitiés. Définition du chef d'établissement dans le second degré comme unique évaluateur, alignement des carrières par le bas dont la progression serait laissée aux seules mains du supérieur hiérarchique fonctionnel en dehors de toute transparence, dans le but notamment de générer des économies, introduction du management importé du privé (renforcement du pouvoir du chef d'établissement accompagné d'une prime, conseil pédagogique, autoévaluations, évaluation fondée sur un rapport et non plus sur une note etc.)... les motifs de rester fermes dans notre position de refus sont nombreux. L'éducation n'est pas un secteur de production, le SNES refuse toute hypothèse de marchandisation de l'éducation. La culture de l'évaluation tous azimuts, qui s'exerce aujourd'hui partout (hôpitaux, entreprises, écoles, agences d'évaluation etc) doit être refusée car elle porte gravement atteinte aux solidarités et au contrat social.

Le SNES et la FSU doivent maintenir leur attitude résolue et continuer à affirmer que leur seule revendication est le retrait pur et simple du projet. Notre appel à la grève et à la manifestation du 31 janvier comme suite du 15 décembre est une nouvelle étape en ce sens, complétant notre appel à refuser tout ce qui ne fait pas partie de nos obligations réglementaires de service. Le retrait de ce texte est un préalable à la discussion sur la nécessaire évolution de l'évaluation des enseignants que nous souhaitons soumise à un double regard et déconnectée de la progression de nos carrières. Il nous faut poursuivre notre travail de conviction auprès d'une profession tentée peut-être d'attendre les résultats des élections politiques, alors que les programmes des principaux partis en matière d'éducation sont inquiétants.

Les vœux du président de la République à l'Education et l'annonce de son programme de candidat vont dans le même sens : fin du collège unique et éviction précoce des collégiens vers l'apprentissage, remplacement de la 3ème année de bac pro par une année en alternance,

allongement du temps de travail contre l'échange d'une hypothétique augmentation de salaire, attaque contre les décrets de 50 et remise en cause du caractère national de l'éducation via l'accroissement de l'autonomie des établissements.

460 emplois supprimés à Créteil à la rentrée ! Saignée de 2754 postes depuis 2007.

Le ministère a annoncé à la veille des vacances en CT 362 suppressions d'emplois dans le second degré à Créteil pour la prochaine rentrée. Mais le recteur a augmenté la facture à 460 pour tenir compte d'une diminution de 90 ETP au titre des stagiaires. Comment s'en étonner sachant que les Recteurs eux-mêmes touchent une prime aux résultats ? La cible cette année est la voie professionnelle (- 269), du fait du passage des bac pro de 4 à 3 ans. En collège suppression de 71 emplois pour une hausse prévue de 2824 élèves. En lycée général et technologique suppression de 100 emplois pour une légère hausse des effectifs de 345 élèves. En collège comme en lycée nos conditions de travail vont une nouvelle fois se dégrader par la surcharge des effectifs et par l'application des réformes.

Collège

Après la mise en échec du LPC dans l'académie l'année dernière, il faut poursuivre le travail syndical pour consolider et étendre les résistances. Au niveau national, le SNES doit reconduire le mandat qui appelle les collègues à tout valider et soutenir les équipes qui ne valident rien. La profession dans son ensemble et les collègues qui résistent dans les établissements ont besoin d'un appui clair et rapide du syndicat majoritaire. Le fait que le SNES soit bien moins isolé qu'il ne l'était sur le sujet, que les collègues soient de plus en plus sensibles à nos arguments et que le ministère parle de «simplifier le LPC», doivent nous encourager à poursuivre dans cette lutte pour obtenir le retrait de ce livret.

La résistance contre l'histoire des arts doit également se poursuivre sans attendre que les collègues soient mis en face de l'organisation ubuesque de l'épreuve de fin d'année. Jury formé de collègues n'ayant pas participé à l'enseignement ou notes revues par le chef d'établissement, l'expérience a démontré le peu de sérieux de cette nouvelle épreuve. Il faut en obtenir le retrait pour contrecarrer une politique plus globale (thèmes de convergence en science, EIST), contre la définition disciplinaire de notre enseignement

Lycée

La réforme des lycées est la source de suppressions de postes, réduit les contenus de formation de toutes les filières, accroît les difficultés d'apprentissage et d'orientation des élèves, que ne peut résoudre la généralisation de l'accompagnement personnalisé qui casse le groupe-classe et le lien entre cours et remédiation aux difficultés. La casse de la voie technologique est symbolique des choix du gouvernement. Il est urgent de mettre en échec ces réformes qui, par la définition locale des dédoublements et du tiers de la DHG, augmentent la concurrence entre les établissements. A Créteil nous devons obtenir le financement de toutes les options par le rectorat qui, tout en décidant de leur implantation, oblige les lycées à les financer sans dotation spécifique, par amputation de leur dotation globale, ce qui revient dans la grande majorité des cas à une ponction sur l'enveloppe déjà trop petite des dédoublements : nous lançons une campagne en ce sens (pétition et motions de CA).

Orientation :

Les CIO sont actuellement victimes de la vampirisation des moyens du service public d'orientation au profit d'organismes privés (patronaux ou purement commerciaux) ou d'associations, employant en outre des personnels peu ou pas formés. Et la charge de travail en retombe en partie sur les enseignants, tandis que le maillage des CIO est progressivement détruit par l'action conjointe du ministère et des Recteurs.

Formation des enseignants et des CPE, revalorisation de nos métiers

L'arrêt du conseil d'Etat qui a cassé les décrets de la formation des enseignants doit être l'occasion de mobiliser la profession autour de nos mandats : prérecrutement , véritable année de stage avec un tiers-temps devant élèves, remise à plat de la fonction de tuteur.

Les recours juridiques encouragés par le SNES doivent être l'occasion de relancer la mobilisation autour de nos mandats. Cela passe par l'organisation d'une journée d'action nationale avec un relais dans toutes les académies et la tenue de conférences de presse.

Nos missions doivent être accomplies par des fonctionnaires titulaires, hautement qualifiés, formés et rémunérés en fonction de leur qualification. Nous demandons la refonte des grilles indiciaires, une véritable formation continue et initiale et la titularisation des précaires , au moment où une loi de résorption de la précarité actuellement en discussion en exclut le plus grand nombre et pérennise à une large échelle la CDIsation, véritable arme de guerre contre le statut de la fonction publique.

Le SNES exige que nos collègues contractuels ayant un contrat de travail puissent bénéficier sans restriction du renouvellement de leur carte de séjour.

Action

La priorité de janvier est la poursuite et l'amplification de la mobilisation contre le projet d'évaluation Chatel qui est emblématique de la transformation du système éducatif vers le management libéral imposé par le gouvernement. Le second degré est particulièrement touché par le renforcement du pouvoir du chef d'établissement. Nous devons l'articuler avec la préparation de la prochaine rentrée et la nouvelle saignée sur les postes qui va dégrader une nouvelle fois nos conditions de travail.

La CA académique appelle les sections d'établissement et plus largement tous les syndiqués à assurer la réussite de la grève du 31 janvier en amplifiant la mobilisation du 15 décembre. La manifestation nationale se déroulant à Paris, nous avons une responsabilité particulière pour construire une mobilisation la plus large possible de nos collègues. La CA appelle à relancer la signature de la pétition contre le projet de réforme de l'évaluation, à organiser des AG et des heures d'information syndicale dans les établissements.

Dans le même temps, Sarkozy, le ministère et le rectorat continuent leur politique de destruction de l'Education Nationale. Nous devons donc aussi mobiliser nos collègues dans cette période contre les nouvelles saignées de postes, contre les réformes que nous rejetons et dont une bonne partie concourent à la suppression de moyens : lycée, collège du socle, ECLAIR... Le SNES Créteil associera ces axes revendicatifs à la plateforme du 31. Il incitera et soutiendra l'action des sections d'établissements contre ces nouvelles dégradations qui vont toucher les collèges et les lycées à la prochaine rentrée. Pour nous, les actions locales représentent un point d'appui pour les actions nationales. Le SNES doit non seulement les soutenir mais également les impulser.

A la suite des actions du 11 octobre et du 13 décembre, la FSU régionale et la CGT appellent à une manifestation le mercredi 18 janvier, jour du sommet social. Le parcours ira de la Bourse vers St Augustin. La prétendue « crise de la dette », l'injustice sociale engendrées par la politique de Sarkozy qui enchaîne les plans de rigueur contre les salariés et les acquis sociaux, le lien avec la destruction du service public justifient, entre autres, cet appel.

Le SNES et la FSU devront poursuivre leurs plans d'action en février et en mars, par une manifestation un week-end, susceptible d'y associer les parents et l'opinion publique. La situation sociale et la casse de l'Education Nationale l'imposent. Dans le cadre de la campagne électorale en particulier, il est nécessaire de peser sur les projets des partis politiques et des candidats à la présidentielle concernant l'Education.

Pour 25 abstention 1 Contre 0